



Chorus Pro et la facturation électronique

D'ici le 1er janvier 2020, toutes les entreprises devront passer par Chorus Pro, afin d'être payé dans le cadre des marchés publics. Découvrez comment fonctionne cette boîte aux lettres dématérialisée, paramétrez votre compte et profitez-en pour faire le point sur votre circuit de facturation.

C'est peut être l'occasion de basculer vers une facturation électronique ?

Durée

7 heures

Objectifs

Comprendre les enjeux de la facturation électronique et être capable d'envoyer ses factures à destination des acheteurs publics avec Chorus Pro.

Programme de formation

L'environnement législatif de la facture électronique en France

- Différence entre facture électronique et facture papier
- La facture en PDF signé et la signature électronique associée
- La facture électronique en EDI et la signature électronique associée
- La piste d'Audit Fiable

La place de chorus dans l'environnement de l'entreprise et de la facture électronique

- Comprendre l'interface Chorus
- Paramétrer son compte chorus
- Déposer une facture Chorus simple
- Déposer une facture sur Chorus en Co-traitance ou sous-traitance
- Déposer une facture de travaux

L'aide de Chorus

Archivage des factures électroniques

- Environnement législatif autour de l'archivage des factures
- Obligations autour de l'archivage des factures
- Présentation d'outils de SAE : Système d'Archivage électronique

Public visé

Prérequis

ATTENTION

Si vous avez déjà créé votre compte Chorus : les apprenants doivent venir avec l'identifiant et mot de passe de leur compte chorus principal quand il a déjà été créé.

Si votre compte Chorus n'est pas encore créé : possibilité de le créer le jour de la formation. Mais le mail qui servira d'identifiant ne peut plus être modifié par la suite. Seul le mail de contact peut être modifié. **Vous devrez avoir accès à ce mail pour valider la création de votre compte Chorus.**

Autre : Être à l'aise avec l'informatique.

Modalités de suivis

Moyens pédagogiques

- Matériel informatique récent mis à disposition
- Méthodes expositives, démonstratives et actives
- Travaux pratiques